



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°155/2023**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 13 novembre 2023**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 7 novembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 55

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 10

Nombre de délégués absents : 10

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Gilles BEAUDET, Ulrich BELANGERE, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jaques BERTOLINI, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Maxime COUSTON, Ghislaine DE VERDUZAN, Bernard DUCROS, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAOU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

**Absents ayant donné procuration :** Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Jean-Louis NOIRET, Christine CLERC à Christophe SERRE, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Gilles DELALIEU à Bernard DUCROS, Benjamin DESBRUN à Gérald MISSOUR, Nathalie FORGEROU à Charles BASCLE, Sophie GUIGUE à Claude SALAU, Julie MERCIER à Laurent NADAL, Catherine PECASTAING à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Benoit TRICHOT

**Absents/Excusés :** Sandrine ANGLEZAN, Océane AUGUSTIN, Pascal BORDES, Michèle FOND-THURIAL, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Monique GRAZIANO-BAYLE, Stéphane MAURIN, Laurent OUILLON, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**OBJET : Cotisation 2023 pour participation à l'animation/fonctionnement du GAL des Cévennes au Rhône**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°CP/2022-06/12.09 de la Commission Permanente du 3 juin 2022, validant les candidatures suite à l'appel à manifestation d'intérêt et autorisant la Présidente à lancer l'Appel à candidatures destiné à sélectionner les Groupes d'Action Locale 2023-2027 et leurs structures porteuses,

Vu la délibération du Conseil Régional N°CP/2023-02/12.13 du 9 février 2023 portant validation des candidatures à la suite de l'appel à Candidature LEADER, de la répartition de la dotation, aide forfaitaire à la préparation des candidatures et la convention AG/GAL ;

Considérant que la Région Occitanie a annoncé qu'un autofinancement par le territoire à hauteur de 20% était exigé sur les dossiers de fonctionnement des GAL pour la période 2023-2027 ;

Considérant que le 14 avril 2023, une assemblée générale extra-ordinaire a été réunie pour modifier les statuts de l'association qui a été renommée association "LEADER en Cévennes, au fil de l'eau" de façon à tenir compte du changement de périmètre entre le GAL Cévennes et le GAL Des Cévennes au Rhône ;

Considérant le plan de financement prévisionnel « Animation/fonctionnement du GAL pour le programme 2023-2027 - Animation 2023 » suivant ;

Budget prévisionnel 2023 pour l'association LEADER en Cévennes au fil de l'eau (CP GAL Cévennes et CP GAL des Cévennes au Rhône)			
Dépenses 2023		Recettes 2023	
Charges externes	27 023 €	LEADER 2014-2022	62 560 €
Rémunération personnel et charges	89 223 €	Région Occitanie 2014-2022	7 820 €
		Département Gard	13 000 €
		LEADER 2023-2027	15 194 €
		Alès Agglomération (loyer)	5 672 €
		Cotisation Alès Agglomération	6 500 €
		<b>Cotisation Gard Rhodanien</b>	<b>4 100 €</b>
		Cotisation De Cèze Cévennes	1 400 €
Total dépenses	116 246 €	Total recettes	116 246 €

Il est proposé de participer à hauteur de 4100 € au cout de fonctionnement pour l'animation du GAL des Cévennes au Rhône pour l'année 2023.

La question a été présentée à la commission Environnement et Territoires le 24 octobre 2023,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'approuver le Plan de financement Animation GAL des Cévennes au Rhône ;
- D'approuver le versement d'une cotisation pour l'animation GAL des Cévennes au Rhône 2023 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à procéder à toute formalité et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 13 novembre 2023

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **20 NOV. 2023**



Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023



ID : 030-200034692-20231113-DEL155\_2023-DE